

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CD75

Le 19 mai 2022, 10 rue Huyghens à Paris 75014

Pour cette réunion du CD 75 ont été convoquées les associations suivantes :

<u>Associations :</u>	Nombre de voix représentées par affiliation
EN AVANT DE PARIS	1106
L'ANCIENNE DE PARIS	161
UNION ET AVENIR DE VINCENNES	376
GRS GLACIERE XIII	217
GRS PARIS CENTRE	238
GYM PARIS XV	895
PARIS TRAMPO XII	0
PARIS RYTHMIQUE	37
ASS SPORTS MAGISTRATS COURS DES COMPTES	23
GRS PARIS XI	67
UNION ATHLETIQUE DU CHANTIER	12
Total des Voix du CD75	3132
Majorité des voix pour le quorum	1567
Nombre de voix représentées	3097

Nombre de voix non représentées : 35 voix Soit 2 clubs.

Quatre pouvoirs ont été donnés.

Le Quorum est atteint par 3097 voix soit 1530 voix de plus.

Personnes présentes :

BARANGE Claire	Présente (votante)	PARENT Julie	Absente
BASSAGET Bernard	Présent	SALEM Nell	Présente
BASSAGET Josiane	Présente (votante)	ZIOUANE Nousseiba	Absente
BONNET Laurent	Présent (votant)	KOENIG Emilie	Représentée (votante)
FOURNIER Jean	Présent (votant)	LEGRAND Jean Louis	Absent
GAUDIN Stéphane	Excusé	BRUNNER Nicolas	Absent
GRIFFE Stéphanie	Représentée	MATHE NICOLAS Emilie	Représentée
HAK Michel	Présent		
LEGLISE Michel	Représenté	NORBAL Jean Michel	Présent
LE JEAN Patricia	Représentée (votante)	ROULOT Franklin	Présent. (Invité comme expert)
MARTIN Pascal	Présent	PERRIERE Charles	Excusé (Invité comme expert)
RENARD François	Représenté	BESSETTE Pierre	Présent
SICLAY Annick	Présente		
SICLAY Valérie	Présente (votante)	BLOND Martine	Présente
WATEAU Patrick	Présent (votant)	GAGNEREAU Maria	Présente
ANDRIESSE Anne Sophie	Représentée		
BATTE Coralie	Présente		

Comité Départemental de Gymnastique de Paris / comitedeparisffgym@wanadoo.fr

Courrier / 56 Avenue Emile ZOLA 75015 PARIS

Siret : 341 605 145 00018 / Siège social 10 rue HUYGHENS-75014 PARIS

Soit (22) présents ou représentés, (6) absents ou excusés sur (28) personnes convoquées.

La liste d'émargement sera jointe à ce PV.

La Présidente ouvre la séance à 20h15.

Sont invités : Pierre BESSETTE Comptable du CD75.
Jean Michel NORBAL en charge du Parkour au sein du Comité Directeur du CD75.
Franklin ROULOT Directeur de la Fabrique Royale
Charles PERRIERE Attaché à la FIG Responsable de Culture Parkour.

Le Secrétaire du CD75 est le modérateur de la réunion.

1) Contrôle des voix et du quorum

Le secrétaire annonce que le quorum est atteint par 3097 voix pour un total de 3132 voix.

L'assemblée Générale Ordinaire du CD75 peut donc être tenue

2) Approbation du PV de l'AGO 2020 du 3 juillet 2021

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés par 3097 voix.

3) Approbation de la lettre de la Présidente en lieu et place du rapport moral et d'activités

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés par 3097 voix

4) Présentation du Bilan Financier 2020 - 2021

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés par 3097 voix

5) Présentation du Budget Prévisionnel 2022

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés par 3097 voix

6) Présentation du dossier Parkour et projet d'intégration et de développement à la FFGYM et approbation de la Cooptation de Jean Michel NORBAL pour le suivi et le développement du Parkour au Comité Directeur du CD75.

Ce projet avait déjà été discuté lors de la précédente Assemblée Générale, voir PV du 03/07/2021. La présidente expliquait alors que c'est M. Djamel LOUCIF, référent Parkour à la Fédération, qui l'avait contactée. La Fédération venait d'intégrer le Parkour et avait le projet de développer cette discipline avec la Ville de Paris. Il était question, à ce moment-là en 2020 d'aménager un espace en extérieur, quai Saint-Bernard dans le 5^{ème} arrondissement. M LOUCIF l'avait ensuite mise en contact avec Charles PERRIERE, membre de la FIG, référent Parkour depuis plusieurs années. Par la suite, elle a rencontré M. Franklin ROULEAU Directeur de la Fabrique Royale, association qui s'entraîne au gymnase RONSARD et au Centr'halles Park à côté du gymnase et de la piscine BERLIOUX ainsi que M. Jean-Michel NORBAL référent Parkour Paris. Il y a eu plusieurs visio-conférences et réunions afin de finaliser le dossier. Le Comité a d'ailleurs organisé 3 manifestations, avec l'UNSS, les centres aérés de la Ville de Paris, et le CDOS. La présidente était ravie de découvrir cette discipline et impatiente de présenter le parkour à de jeunes parisiens issus des QVP. Ces associations vont s'affilier au Comité de Paris et prendre des licences mais

Comité Départemental de Gymnastique de Paris / comitedeparisffgym@wanadoo.fr

Courrier / 56 Avenue Emile ZOLA 75015 PARIS

Siret : 341 605 145 00018 / Siège social 10 rue HUYGHENS-75014 PARIS

surtout participer aux formations fédérales. Le but du Comité de Paris et de la Fédération est de former des cadres indispensables au développement de cette discipline.

Melle Nell SALEM s'est étonnée que les associations désignées dans le projet ne s'affilient pas immédiatement et ne prennent pas de licences au CD75 dès 2021-2022.

Mme Maria GAGNERAUD prend ensuite la parole pour expliquer que le club d'EN AVANT DE PARIS, fait du Parkour depuis plusieurs années, qu'elle a des créneaux disponibles ainsi que des cadres spécialisés Parkour, que le club a participé à une compétition Parkour et qu'elle ne comprend pas pourquoi le CD75 n'a pas consulté les clubs avant de faire appel à des associations extérieures.

La Présidente du CD75 lui répond que le sujet a été abordé lors de la dernière AG et que le club d'EN AVANT n'a que 5 licences Parkour et ce uniquement depuis la saison 2021-2022 (voir pièce jointe).

La présidente était surprise d'apprendre que le club avait fait une compétition à ARGENTEUIL et fait savoir que si les clubs étaient plus ouverts, ce genre de problèmes de communications n'existeraient pas. Elle précise qu'elle s'attache à améliorer la communication du CD75 et espère que tous les clubs feront de même.

Mme Maria GAGNERAUD, quitte la réunion.

La question n'a pas été votée par l'Assemblée de ce jour, estimant qu'elle avait déjà été adoptée par l'Assemblée Générale précédente. M. Jean Michel NORBAL est donc nommé au Comité Directeur du CD75.

7) Création d'un poste d'Agent de Développement pour le CD75

La présidente soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale la création d'un poste d'Agent de Développement à mi-temps pour le CD75.

Il n'y a eu aucune question à ce sujet.

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés par 3097 voix

8) Questions diverses

Une seule question a été envoyée dans les temps impartis.

Elle émane de la Vice-Présidente du CD75, Melle Valérie SICLAY qui fait suite à l'Ordre du Jour et fait apparaître un point manquant ayant été discuté au dernier Comité Directeur sur un nouveau barème des défraiements des Juges et des engagements en compétitions. Sera annexé à ce PV le document distribué en séance.

Ce sujet n'a soulevé aucune remarque.

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés par 3097 voix

La Présidente clôture de l'Assemblée Générale à 22h30.

FIN DU PRESENT PROCES VERBAL

Le Secrétaire
Patrick WATEAU

La Présidente
Annick SICLAY

